

La loi empêche-t-elle l'accès à la terre aux femme.x.s ?

Révision du droit foncier rural :
une opportunité pour plus d'égalité

Table ronde

19 février 19h

Maison internationale des associations

Intervenant.e.s

Vincent Bays

Avocat, chargé de cours à la
Faculté de droit de l'Université
de Genève

Caroline Jeanneret

Cheffe exploitante, Ferme de
la Touvière

Aline Chollet

Enseignante, présidente de
l'association
Les Femmes* de la terre

Mathilde Vandaele

Docteur en Sciences
de l'environnement de
l'Université de Lausanne

Clémentine Comer

Sociologue, postdoctorante à
l'Université
Paris-Dauphine, membre du
laboratoire IRISSO

Modération

Esther Um

Entrepreneure sociale,
neonomia

Lieu

Salle Gandhi - Maison Internationale des Associations
Rue des Savoises 15 - 1205 GE

La table ronde sera suivi d'un apéro

Les Femmes* de la terre

Organisation

femmesdelaterre@proton.me

La loi empêche-t-elle l'accès à la terre aux femme.x.s ?

Révision du droit foncier rural :
une opportunité pour plus d'égalité

En Suisse, 7,7% des exploitations agricoles ont une femme à leur tête*. Cela est bien en deçà de la moyenne européenne qui atteint désormais 29%. Pour expliquer ces statistiques, des analyses sociologiques ou anthropologiques sont proposées: traditions, division genrée du travail, domination masculine, etc. Mais qu'en est-il de la loi ?

Alors que la Constitution suisse interdit toute discrimination par la loi, et que la loi fédérale du droit foncier rural (LDFR) est souvent présentée comme protectrice des familles paysannes et des terres agricoles, force est de constater que la transmission des domaines se fait encore majoritairement «de père en fils», et l'accès à la terre des personnes non issues de familles paysannes est difficile. Ces logiques peuvent-elles aussi exister dans la loi ? Nos invité-es en parlent à l'occasion d'une actualité spéciale.

2026 promue Année internationale des agricultrices par l'ONU coïncide avec la révision de la LDFR. Nous avons là une opportunité symbolique pour valoriser le rôle essentiel des femmes dans l'agriculture ; et politique pour s'attaquer aux inégalités structurelles afin de bâtir des systèmes agroalimentaires plus justes.

* Source : Office fédéral de la statistique